

## ● Autorisations d'urbanisme : aspects juridiques et pratiques

Examiner le régime du permis de construire et du lotissement

### PUBLIC

Avocats – Architectes – Notaires – Agents des collectivités territoriales et des établissements publics fonciers – Tout professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement

### PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en droit de l'urbanisme ou avoir préalablement suivi la formation :

🔗 [Droit de l'urbanisme : panorama des problématiques essentielles \(540001\)](#)

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Code  
**12753**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1145 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Obtenir les autorisations d'urbanisme
- Examiner le régime juridique du lotissement
- Distinguer les taxes et participations d'urbanisme
- Gérer les risques contentieux liés aux autorisations d'urbanisme

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### Appréhender les normes d'urbanisme

- Les règles nationales
- Principe du SCOT intégrateur
- Les servitudes d'utilité publique
- L'indépendance des législations
- Les PLU

### Cerner les différents types de certificat d'urbanisme

- Différents types de certificats d'urbanisme
- Limites récentes à la cristallisation des règles

### Obtenir un permis de construire

- Champ d'application
- Composition du dossier et instruction
- Effets du permis de construire et exécution

### Distinguer le lotissement et les autres divisions foncières

- Nouveau régime du lotissement
- Mise en œuvre

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Comparaison avec les autres divisions foncières

## Réaliser des montages d'opérations et participations d'urbanisme

- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Projet urbain partenarial ( PUP) : contenu, procédure d'approbation

## Analyser le contentieux des autorisations d'urbanisme

- Règles communes de recevabilité
- Précontentieux administratif
- Contentieux de la légalité
- Nouvelles dispositions du CJA et du CU

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 24 Sep. 2026
- 27 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 24 Sep. 2026
- 27 Nov. 2026

